

## PVCA 2015-02-25 (201<sup>e</sup>)

### PROCÈS-VERBAL

De la deux-cent-unième (201<sup>e</sup>) réunion ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le mercredi 25 février 2015, à 19 heures, en la salle de conférence, local A241.

---

#### Membres présents :

- M. Michel Caron, président, milieu des entreprises
- M<sup>me</sup> Nathalie Désourdy, parent
- M<sup>me</sup> Véronique Gosselin, personnel enseignant
- M<sup>me</sup> Hélène M. Goyette, parent
- M<sup>me</sup> Sonia Grenon, personnel enseignant
- M. Sylvain Lambert, directeur général
- M<sup>me</sup> Marie-Janou Lusignan, personnel professionnel
- M. Jean-Yves Matton, directeur des études (présence du point 1 à 13 inclusivement)
- M<sup>me</sup> Lise Montagne, milieu socioéconomique
- M<sup>me</sup> Nancy Roy, milieu des commissions scolaires
- M. Serge Striganuk, milieu universitaire
- M. Stéphane Thériault, personnel de soutien
- M. Loric Vautour-Ouellet, étudiant du secteur préuniversitaire

#### IL Y A QUORUM

#### Membres absents :

- M<sup>me</sup> Marie-Pierre Deslandes, étudiante du secteur technique
- M<sup>me</sup> Sonia Lessard, milieu socioéconomique
- M<sup>me</sup> Véronique Trépanier, vice-présidente, partenaire du milieu de travail

#### Postes vacants :

Diplômé du secteur préuniversitaire  
Diplômé du secteur technique  
Milieu des entreprises

#### Invités :

- M<sup>me</sup> Julie Dechenault, directrice des Ressources humaines et des affaires corporatives et secrétaire générale
- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M. André St-Pierre, directeur du Service informatique
- M<sup>me</sup> Cécile Gengenbacher, secrétaire de la réunion

## 2015-201-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Michel Caron ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'administration.

Il annonce l'ajout d'un nouveau membre : M<sup>me</sup> Marie-Pierre Deslandes, étudiante du secteur technique, qui est absente à la rencontre.

## 2015-201-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Doc. CA-201-01 : Projet d'ordre du jour*

Il est proposé par M. Stéphane Thériault, appuyé par M. Loric Vautour-Ouellet et résolu d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît ci-après.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour (Doc. CA-201-01)
3. Approbation du procès-verbal
  - 3.1. De la réunion du 25 novembre 2014 (Doc. CA-201-02)
  - 3.2. De la réunion extraordinaire du 21 janvier 2015 (Doc. CA-201-03)
4. Affaires découlant du procès-verbal
  - 4.1. De la réunion du 25 novembre 2014
  - 4.2. De la réunion extraordinaire du 21 janvier 2015
5. Informations découlant de la réunion du Comité exécutif du 25 février 2015
6. Période d'information
  - 6.1. Suivis du rapport Demers
  - 6.2. Programme de diplôme d'études collégiales (DEC) : techniques de génie mécanique (TGM)
  - 6.3. Mise en valeur de nos programmes
  - 6.4. Politique de mobilité étudiante (Doc. CA-201-04)
  - 6.5. Statistiques d'inscription (Doc. CA-201-05)
  - 6.6. Portes ouvertes : 4 février 2015
  - 6.7. Journée institutionnelle : 15 janvier 2015
  - 6.8. Optimisation des ressources financières
  - 6.9. Sondage de satisfaction des services informatiques
  - 6.10. Travaux prévus à l'été 2015
  - 6.11. Fondation
7. Nomination à la Commission des études pour l'année 2014-2015 (Doc. CA-201-06)
8. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC) (Doc. CA-201-07)
9. Grille de cheminement Tremplin DEC (Doc. CA-201-08)
10. Grille de cours de programmes d'attestation d'études collégiales (AEC) (Doc. CA-201-09)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

11. Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) : devis d'autoévaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité du Cégep de Granby (Doc. CA-201-10)
12. Règlement n° 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29) (Doc. CA-201-11)
13. Règlement n° 15 concernant la délégation des pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme en vertu de la loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'état (L.Q. 2014, ch. 17) (Doc. CA-201-12)
14. Renouvellement de mandat du directeur des études
  - 14.1. Élections (3 membres)
  - 14.2. Démarche (Doc. CA-201-13)
15. Date de la prochaine réunion : 29 avril 2015
16. Levée de l'assemblée

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**RÉS. 201-CA-01**

**2015-201-03**

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

#### **3.1 De la réunion du 25 novembre 2014**

*Doc. CA-201-02 : Procès-verbal du 25 novembre 2014*

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M. Serge Striganuk et résolu d'approuver le procès-verbal du 25 novembre 2014.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**RÉS. 201-CA-02**

#### **3.2 De la réunion extraordinaire du 21 janvier 2015**

*Doc. CA-201-03 : Procès-verbal du 21 janvier 2015*

Une correction est apportée au procès-verbal à la page 3 comme suit : M<sup>me</sup> Hélène M. Goyette.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Janou Lusignan et résolu d'approuver le procès-verbal du 21 janvier 2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**RÉS. 201-CA-03**

**2015-201-04**

### **AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

#### **4.1 de la réunion du 25 novembre 2014**

Aucun sujet.

#### **4.2 de la réunion extraordinaire du 21 janvier 2015**

M. Caron informe les membres du suivi apporté à la lettre qui avait été déposée en Commission des études par un enseignant. Il mentionne qu'il a écrit à l'enseignant concerné afin de vérifier si sa lettre traduit la

position officielle du Syndicat des enseignantes et enseignants. Aucune réponse ne lui a été acheminée.

### 2015-201-05 **INFORMATIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 25 FÉVRIER 2015**

M. Lambert informe les membres des différents sujets discutés : les suivis au plan d'action, le programme de Techniques de génie mécanique (TGM), l'entente avec la Vitrine technologie-éducation (VTÉ), la toponymie en lien avec la Fondation ainsi que l'adhésion à un appel d'offres relatif au programme d'assurances et le renouvellement du mandat du directeur des études.

### 2015-201-06 **PÉRIODE D'INFORMATION**

#### 6.1 **Suivis du rapport Demers**

M. Lambert rend compte aux membres des discussions qui ont eu lieu lors du dernier Forum des directeurs généraux et de la position du Ministère qui adhère à l'ensemble des recommandations du rapport Demers.

Il mentionne quelques priorités identifiées lors de la rencontre :

- les programmes techniques en raison des difficultés de recrutement et de l'enjeu important pour l'économie du Québec;
- le projet de modification du *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC);
- l'internationalisation au collégial
- la viabilité des programmes sur le territoire

Il fait part aux membres du sujet qui préoccupe le Syndicat des enseignantes et des enseignants, soit la formation générale qui n'est pas prioritaire pour le Ministère. Ce sujet est également abordé à la Commission des études et plusieurs documents y sont déposés. Le Cégep de Granby réitère l'importance qu'il accorde à la formation générale.

Le Ministère envisage de former éventuellement un comité d'experts pour travailler sur le dossier.

#### 6.2 **Programme de diplôme d'études collégiales (DEC) : Techniques de génie mécanique (TGM)**

M. Lambert explique les récentes démarches pour obtenir le programme de Techniques de génie mécanique et réaliser le projet du pavillon Notre-Dame. Les différents aspects du dossier ont été convenus, dont le montage financier, avec plusieurs intervenants (la Ville de Granby, des fonctionnaires du Ministère, le député de Granby). Le Cégep peut compter sur une recommandation positive de la part des fonctionnaires, mais cela ne garantit pas une décision favorable au sein du gouvernement dans le contexte budgétaire actuel.

Il mentionne que même si la phase 2 du projet est aussi considérée de façon favorable, le Cégep n'a pas reçu d'engagement formel quant à sa réalisation.

Le Cégep est en attente d'une réponse du Ministère en ce qui concerne l'autorisation permanente du programme de Génie mécanique qui permettrait de commencer le projet du pavillon Notre-Dame.

### **6.3 Mise en valeur de nos programmes**

M. Matton dresse un portrait des différentes réalisations des départements et des étudiants. Il nomme, entre autres, la finale locale de *Cégeps en spectacle* et la Clinique santé pour laquelle il souhaiterait une entente avec le CSSS Haute-Yamaska afin que le matériel nous soit donné. Il mentionne également la semaine de la persévérance scolaire qui a été soulignée.

### **6.4 Politique de mobilité étudiante**

*Doc. CA-201-04 : Politique de mobilité étudiante*

M. Matton explique le contexte de la politique de mobilité étudiante qui vise à soutenir les activités en réduisant les risques qui y sont associés. Une série d'outils à utiliser en cas de situations problématiques a été mise en place par un comité regroupant plusieurs enseignants. Ces outils sont disponibles en ligne pour les enseignants et les étudiants. La politique et les outils ont été présentés à la Commission des études qui a salué la qualité des documents. Ces derniers ont été vérifiés par le contentieux du Cégep. Concernant les assurances, les personnes sont couvertes en responsabilité civile, mais doivent pourvoir à une assurance-maladie voyage obligatoire.

### **6.5 Statistiques d'inscription**

*Doc. CA-201-05 : Statistiques d'inscription*

M. Matton présente le tableau des statistiques d'inscription pour la session d'hiver 2015. L'augmentation des inscriptions par rapport à l'année dernière s'explique, entre autres, par la deuxième année du programme de Techniques d'éducation à l'enfance.

### **6.6 Portes ouvertes : 4 février 2015**

M. Matton fait un compte rendu de la soirée des portes ouvertes qui s'adresse aux étudiants du 5<sup>e</sup> secondaire qui sont en période d'inscription. Cent cinquante-cinq (155) personnes se sont présentées. Il mentionne qu'une grande partie des inscriptions se fait séance tenante, car les étudiants ont eu réponse à leur question pour valider leur choix.

### **6.7 Journée institutionnelle : 15 janvier 2015**

M. Lambert informe de la très bonne participation des membres du personnel à la journée institutionnelle dont les sujets traitaient de la sécurité.

M. St-Pierre explique qu'en première partie de la journée, un consultant a été invité pour vulgariser et sensibiliser les personnels quant à la

sécurité informationnelle. Le Service informatique prépare un plan de communication incluant une phase de sensibilisation auprès des étudiants.

Quant à la sécurité des personnes et des lieux, M. Deschênes, accompagné par deux policiers, a présenté l'actualisation du plan d'urgence et le confinement barricadé. M. Deschênes mentionne que des simulations sont à prévoir prochainement. La présentation a permis d'informer le personnel des mesures prises par le Cégep et le Service de police et de répondre à leurs questions.

### **6.8 Optimisation des ressources financières**

M. Lambert rappelle aux membres le contexte de compressions budgétaires et les informe du processus mis en place pour recueillir les suggestions de coupures et de revenus. Il mentionne que tous les personnels ont été consultés pour contribuer à la recherche de solutions. Un exercice de priorisation réalisé avec l'équipe de cadres a permis d'identifier les mesures à retenir selon plusieurs critères (mission, climat de travail, etc.)

Il précise que l'Association étudiante a également été consultée dans le cadre de ce processus, notamment en ce qui a trait aux frais afférents. L'objectif étant de maintenir des services de qualité.

### **6.9 Sondage de satisfaction des services informatiques**

M. St-Pierre informe d'un processus, mis en place chaque année, pour l'amélioration continue des services informatiques, présenté sous forme d'un sondage de satisfaction touchant à plusieurs aspects des services. Ce sondage est une initiative de l'ensemble des responsables informatiques des cégeps qui leur permet de se comparer, d'identifier les besoins et de prioriser les actions.

### **6.10 Travaux prévus à l'été 2015**

M. Deschênes résume les travaux prévus à l'été 2015 et nomme certains montants qui y sont associés. Un important projet concerne les deux entrées extérieures de la rue St-Joseph ainsi que celle de la rue St-Antoine. Il précise à ce sujet qu'une réunion extraordinaire est à prévoir dans la semaine du 9 mars étant donné l'appel d'offres en cours.

D'autres travaux sont à considérer : les affiches d'identification extérieures, la toiture, le réaménagement du Carrefour de la réussite éducative pour optimiser l'espace des bureaux, les cloisons à ajouter dans les douches, la ventilation dans les classes du A200.

### **6.11 Fondation**

M. Lambert informe les membres de l'importante campagne de financement de la Fondation et de la possibilité, selon les montants significatifs reçus, que le Cégep installe un tableau d'honneur dans ses murs, voire même identifie le nouveau pavillon ainsi que ses locaux du nom des entreprises ayant fait des dons majeurs. Le Cégep veillerait à contrôler la toponymie dans le respect de ses valeurs.

Il mentionne les activités à venir de la Fondation : le *Défi Inouk* du 26 avril et le tournoi de golf du 26 mai 2015.

**2015-201-07 NOMINATION À LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2014-2015**

*Doc. CA-201-06 : Nomination à la Commission des études pour l'année 2014-2015*

M. Matton précise les changements apportés à la liste des membres de la Commission des études.

**PROPOSITION CA-201-01  
NOMINATION À LA COMMISSION DES ÉTUDES**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Montagne, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Janou Lusignan** et résolu de nommer les personnes dont les noms apparaissent au document CA-201-06 comme membres de la Commission des études pour l'année 2014-2015.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 201-CA-04**

**2015-201-08 RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)**

*Doc. CA-201-07 : Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales*

M. Jean-Yves Matton présente le tableau statistique et confirme que les soixante-sept (67) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

**PROPOSITION CA-201-02  
RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)**

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène M. Goyette, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Janou Lusignan et résolu** d'attester que les étudiants dont le nom apparaît dans la liste suivante (GR2015021201) satisfont aux conditions de sanction des études énoncées dans le Règlement sur le régime des études collégiales et, en conséquence, recommande au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science de leur décerner le diplôme auquel ils ont droit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 201-CA-05**

**2015-201-09 GRILLE DE CHEMINEMENT TREMPLIN DEC**

*Doc. CA-201-08 : Grille de cheminement Tremplin DEC*

M. Jean-Yves Matton présente la grille de cheminement Tremplin DEC pour la clientèle immigrante et allophone en précisant les modifications, soit l'ajustement de deux cours de français à la suite des commentaires des enseignants du département.

**PROPOSITION CA-201-03  
GRILLE DE CHEMINEMENT TREMPLIN DEC**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M<sup>me</sup> Marie-Janou Lusignan d'adopter la grille de cheminement Tremplin DEC telle qu'elle est présentée au document CA-201-08.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 201-CA-06**

**2015-201-10 GRILLE DE COURS DE PROGRAMMES D'ATTESTATION D'ÉTUDES  
COLLÉGIALES (AEC)**

*Doc. CA-201-09 : Grille de cours de programmes d'attestation d'études collégiales*

M. Matton présente la grille de cours *Troubles envahissants du développement* reliée à la discipline de Techniques d'éducation spécialisée.

**PROPOSITION CA-201-04  
GRILLES DE COURS DE PROGRAMMES D'ATTESTATION D'ÉTUDES  
COLLÉGIALES (AEC)**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M<sup>me</sup> Véronique Gosselin et résolu d'adopter la grille de cours de programmes d'attestation d'études collégiales telles que présentée au document CA-201-09.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 201-CA-07**

**2015-201-11 COMMISSION D'ÉVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL  
(CÉEC) : DEVIS D'AUTOÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME  
D'ASSURANCE QUALITÉ DU CÉGEP DE GRANBY**

*Doc. CA-201-10 : CÉEC : devis d'autoévaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité du Cégep de Granby*

M. Lambert fait part aux membres de l'opération d'évaluation d'assurance-qualité demandée par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC) et obligatoire de par la loi. Le Cégep doit faire un portrait de ses mécanismes d'évaluation et évaluer leur efficacité. Le but de cette reddition est d'améliorer nos processus.

Il mentionne le boycott des enseignants par rapport à ces travaux qui s'inscrit dans un mouvement national de la part des syndicats.

Un rapport préliminaire devrait être déposé en juin.

**PROPOSITION CA-201-05  
DEVIS D'AUTOÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DU SYSTÈME D'ASSURANCE  
QUALITÉ DU CÉGEP DE GRANBY**

Considérant les travaux de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial; (CÉEC) en ce qui concerne l'efficacité des systèmes d'assurance qualité des collèges québécois;



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant l'obligation légale des cégeps de participer à ces travaux;

Considérant que le Cégep de Granby a préparé un devis d'autoévaluation en respect des orientations et du cadre de référence de la CÉEC;

Considérant la présentation du devis d'autoévaluation incluant l'échéancier et la démarche à la Commission des études,

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Montagne, appuyé par M. Serge Striganuk et résolu :**

D'adopter le devis d'autoévaluation de l'efficacité du système d'assurance qualité du Cégep de Granby.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 201-CA-08**

**2015-201-12      RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 9 RELATIF AUX DROITS PRESCRITS EN VERTU DE L'ARTICLE 24,5 DE LA LOI SUR LES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL (L.R.Q., C. C-29) (DOC. CA-201-11)**

*Doc. CA-201-11 : Règlement numéro 9*

M. Matton présente les modifications apportées au document. Il mentionne que le Cégep s'est comparé aux autres cégeps du réseau collégial et précise qu'une partie de la hausse des frais afférents est reliée au transport en commun.

**PROPOSITION CA-201-06  
RÈGLEMENT RELATIF AUX DROITS PRESCRITS EN VERTU DE L'ARTICLE 24,5 DE LA LOI SUR LES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL (L.R.Q., C. C-29)**

**Il est proposé par M. Stéphane Thériault, appuyé par M. Serge Striganuk et résolu** d'adopter le règlement numéro 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29) tel que présenté au document CA-201-11.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 201-CA-09**

**2015-201-13      RÈGLEMENT N<sup>o</sup> 15 CONCERNANT LA DÉLÉGATION DES POUVOIRS DÉVOLUS AU DIRIGEANT DE L'ORGANISME EN VERTU DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT (L.Q. 2014, CH. 17)**

*Doc. CA-201-12 : Règlement numéro 15*

M. Deschênes rappelle aux membres l'objectif de la loi qui est de limiter la hausse des effectifs. Il explique que chaque contrat de service, dès le premier dollar, doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme, soit le Conseil d'administration. Le Conseil d'administration peut toutefois déléguer ses pouvoirs au directeur des Services administratifs et au directeur général. Il

mentionne la reddition de comptes qui doit être faite auprès du Ministère puis fait lecture de la proposition.

### **PROPOSITION CA-201-07**

#### **RÈGLEMENT CONCERNANT LA DÉLÉGATION DES POUVOIRS DÉVOLUS AU DIRIGEANT DE L'ORGANISME EN VERTU DE LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS DES MINISTÈRES, DES ORGANISMES ET DES RÉSEAUX DU SECTEUR PUBLIC AINSI QUE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT (L.Q. 2014, CH. 17)**

Considérant que le projet de loi n° 15 est devenu la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (L.Q. 2014, chapitre 17);

Considérant que le Cégep de Granby est un organisme public visé par cette Loi;

Considérant que des mesures sont applicables aux contrats de services conclus par un organisme public;

Considérant qu'en vertu de l'article 16 de la Loi, certains pouvoirs et certaines responsabilités sont dévolus au dirigeant d'un organisme public relativement à la conclusion des contrats de services;

Considérant qu'en vertu de ce même article, le conseil d'administration du Cégep est le dirigeant de l'organisme;

Considérant que, toujours en vertu de l'article 16 de la Loi, le conseil d'administration du Cégep peut déléguer tout ou partie des fonctions exercées par le dirigeant de l'organisme au comité exécutif ou au directeur général;

Considérant que le Cégep de Granby a adopté le 29 avril 2009 le règlement n° 10 concernant la délégation des pouvoirs dévolus au dirigeant en vertu de la *Loi sur les contrats des organismes public* (L.R.Q., c. C-65.1),

**Il est proposé par M. Serge Striganuk , appuyé par M<sup>me</sup> Nancy Roy et résolu :**

D'adopter le règlement n° 15 concernant la délégation des pouvoirs dévolus au dirigeant de l'organisme en vertu de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'état* (L.Q. 2014, ch. 17).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 201-CA-10**

*Sortie de M. Jean-Yves Matton*

### **2015-201-14 RENOUVELLEMENT DE MANDAT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES**

Le Comité de renouvellement de mandat du directeur des études est composé du président et du directeur général ainsi que de trois (3) membres du Conseil d'administration.

M<sup>me</sup> Sonia Grenon manifeste son intérêt pour être membre du comité. Après échange, elle mentionne qu'elle ne déposera pas sa candidature et qu'elle enverra sa lettre de démission.

## 14.1 Élections (3 membres)

M. Caron invite les membres intéressés à se manifester. M<sup>me</sup> Julie Dechenault préside les élections.

Les personnes suivantes déposent leur candidature :

M<sup>me</sup> Hélène M. Goyette  
M<sup>me</sup> Lise Montagne  
M<sup>me</sup> Nancy Roy  
M. Serge Striganuk

Les membres votent. À l'issue du vote, les membres du comité de renouvellement de mandat du directeur des études sont :

M<sup>me</sup> Hélène M. Goyette  
M<sup>me</sup> Lise Montagne  
M. Serge Striganuk

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  
RÉS. 201-CA-11**

## 14.2 Démarche

*Doc. CA-201-13 : Démarche/Renouvellement de mandat du directeur des études*

Pour donner suite à la réception de la demande formelle du directeur des études, M. Jean-Yves Matton, quant à son renouvellement de mandat, une rencontre a eu lieu avec le directeur général, la directrice des Ressources humaines et le président du Conseil d'administration afin de préparer la démarche.

M. Caron passe en revue l'échéancier. Il mentionne que la grille d'évaluation sera allégée en référence aux commentaires reçus lors de la démarche de renouvellement de mandat du directeur général. La consultation auprès des membres de la Commission des études sera faite par M. Caron.

**PROPOSITION CA-201-08  
RENOUVELLEMENT DE MANDAT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES**

Considérant la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*;

Considérant le *document consolidé concernant certaines conditions de travail des hors-cadres des collèges d'enseignement général et professionnel*;

Considérant la *politique relative à la nomination et au renouvellement de mandat de la directrice des études ou du directeur des études*;

Considérant la fin de mandat du directeur des études prévue le 26 janvier 2016;

Considérant la rétroaction reçue lors de la démarche de renouvellement de mandat du directeur général quant aux délais et au processus,

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Nancy Roy, appuyé par M. Stéphane Thériault et résolu :**

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

De déléguer au Comité de renouvellement de mandat du directeur des études la définition des orientations prioritaires pour le mandat à venir du directeur des études, en cohérence avec le mandat renouvelé du directeur général;

D'adopter le processus proposé selon le document CA-201-13 : *Renouvellement du mandat du directeur des études.*

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**RÉS. 201-CA-12**

**2015-201-15      DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

La date de la prochaine réunion est le mercredi 29 avril 2015 à 19 heures. Une réunion extraordinaire est à prévoir aux alentours du 10 mars en lien avec l'appel d'offres pour les travaux d'été.

**2015-201-16      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Lise Montagne, appuyé par M. Serge Striganuk, de lever la séance à 21 h 35.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**  
**RÉS. 201-CA-13**

---

M. Michel Caron  
Président

---

M<sup>me</sup> Julie Dechenault  
Secrétaire générale